

TMS pros

une offre de service, un programme d'accompagnement

28 mai 2015



TMS pros

> Finalité

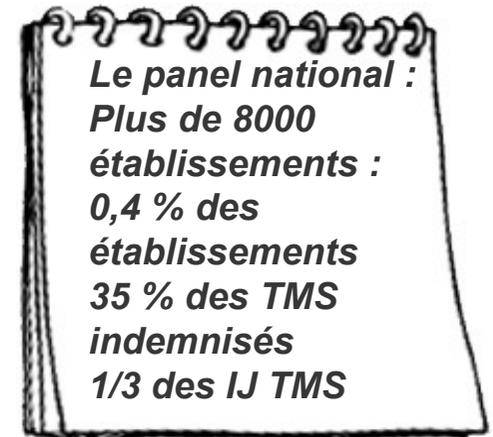
Contribuer à faire baisser la sinistralité due aux TMS et aux AT liés aux manutentions manuelles

Faire progresser la prise en compte effective d'une démarche de prévention pour un panel d'entreprises significatif ayant une sinistralité avérée sur ces risques ...

... tout en mettant à disposition de toute entreprise au travers d'un site Internet une offre de service quels que soient son secteur d'activité, sa taille et sa localisation.

Dans ce cadre, permettre à chaque entreprise :

- d'agir dans la durée sans solliciter systématiquement la caisse,
- de gagner en autonomie de prévention en adaptant son organisation.



TMS pros, une offre de service

- > Favoriser une culture de prévention basée sur l'analyse de l'activité.
- > Faciliter l'accès aux entreprises d'une offre de service pour prévenir les TMS :

TMS Pros, offre de service hébergée sur un site Internet, proposant une démarche en 4 étapes :

- 1. En quoi suis-je concerné ?
- 2. Par quoi commencer ?
- 3. Comment agir ?
- 4. Quels résultats pour mon entreprise ?

TMS pros, une offre de service

> Etape 1 : En quoi suis-je concerné par les TMS ?

Les TMS ont des incidences directes sur la performance de l'entreprise :

- Indemnisation des incapacités reconnues,
 - Journées d'absence,
 - Temps passé à gérer les remplacements,
 - Aménagements de postes de travail,
 - Equipements adaptés aux personnes en restriction d'aptitudes...
- => Le tout avec un taux de cotisation AT/MP en augmentation



2 outils pour prendre la mesure des conséquences de ces TMS et de l'enjeu que représente la maîtrise de ce risque pour l'entreprise

- Quiz « En quoi suis-je concerné ? »
- Tableau de bord TMS

TMS pros, une offre de service

> Etape 2 : Par quoi commencer ?

Les points clés

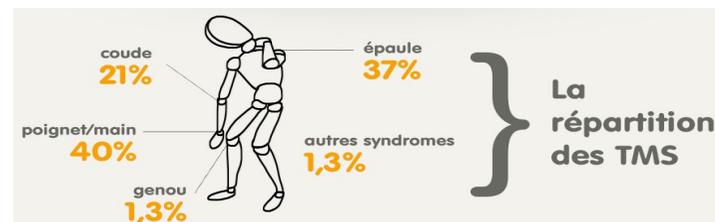
- **Identifier** les secteurs de l'entreprise les plus concernés, **définir** les **priorités** d'action et se fixer des **objectifs précis** de maîtrise de ce risque
- Mobiliser, informer et sensibiliser les salariés au projet et aux objectifs visés.
- Confier son projet de prévention des TMS à un salarié et/ou faire appel à un prestataire

3 domaines de compétences à mobiliser pour réussir son projet de prévention des TMS : le pilotage du projet, l'animation du projet et la conduite de la démarche de prévention.

Les outils :

- Outil de dépistage
- Quiz compétences
- Guide d'aide à la rédaction d'un cahier des charges pour passer commande d'une prestation ergonomique

=> Des référencements de consultants : des listes institutionnelles qui pourront être partagées.



TMS pros, une offre de service

> Etape 2 : Par quoi commencer ? (suite)

Former le personnel ou faire appel à des compétences externes le cas échéant.

⇒ *Une offre de formation tous secteurs*

Les 3 dispositifs de la formation

- Fiche descriptive « Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS »
- Fiche descriptive « devenir personne ressource du projet de prévention des TMS »
- Fiches descriptives acteur PRAP « prévention des risques liés à l'activité physique »
 - > PRAP 2S (sanitaire et social)
 - > PRAP IBC (industrie bâtiment et commerce)



TMS pros, une offre de service

> Etape 3 : Comment agir ?

1/ Réaliser un diagnostic pour permettre à l'entreprise d'évaluer les facteurs de risque de TMS sur lesquels il faut agir

Les outils de diagnostic

La méthode d'analyse de la charge physique de travail
RITMS 3

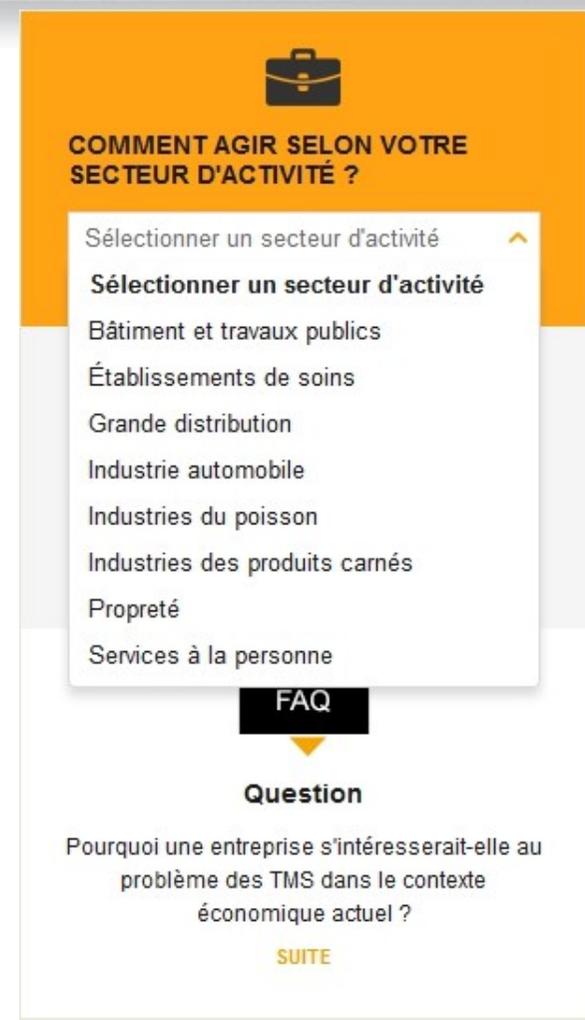
2/ Proposer et formaliser un plan d'action

Quelles solutions pour mon secteur d'activité ?

• 3/ Évaluer la pertinence de vos actions

Outil de dépistage

=> Cette offre de service s'enrichira de nouveaux secteurs d'activité, de productions réalisées dans le cadre de partenariats.



The screenshot shows a web application interface with an orange header. At the top, there is a briefcase icon and the text "COMMENT AGIR SELON VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ?". Below this is a dropdown menu titled "Sélectionner un secteur d'activité" with a list of sectors: Bâtiment et travaux publics, Établissements de soins, Grande distribution, Industrie automobile, Industries du poisson, Industries des produits carnés, Propreté, and Services à la personne. Below the dropdown is a black button labeled "FAQ". Underneath the button is a "Question" section with the text: "Pourquoi une entreprise s'intéresserait-elle au problème des TMS dans le contexte économique actuel ?". At the bottom of the question section is a yellow button labeled "SUITE".

TMS pros, une offre de service

> Etape 4 : Quels résultats pour mon entreprise ?

Etre en capacité de mesurer

l'efficacité des actions engagées.

Enrichissement et utilisation du tableau de bord

sa progression dans la démarche de prévention

Outil d'évaluation de la démarche

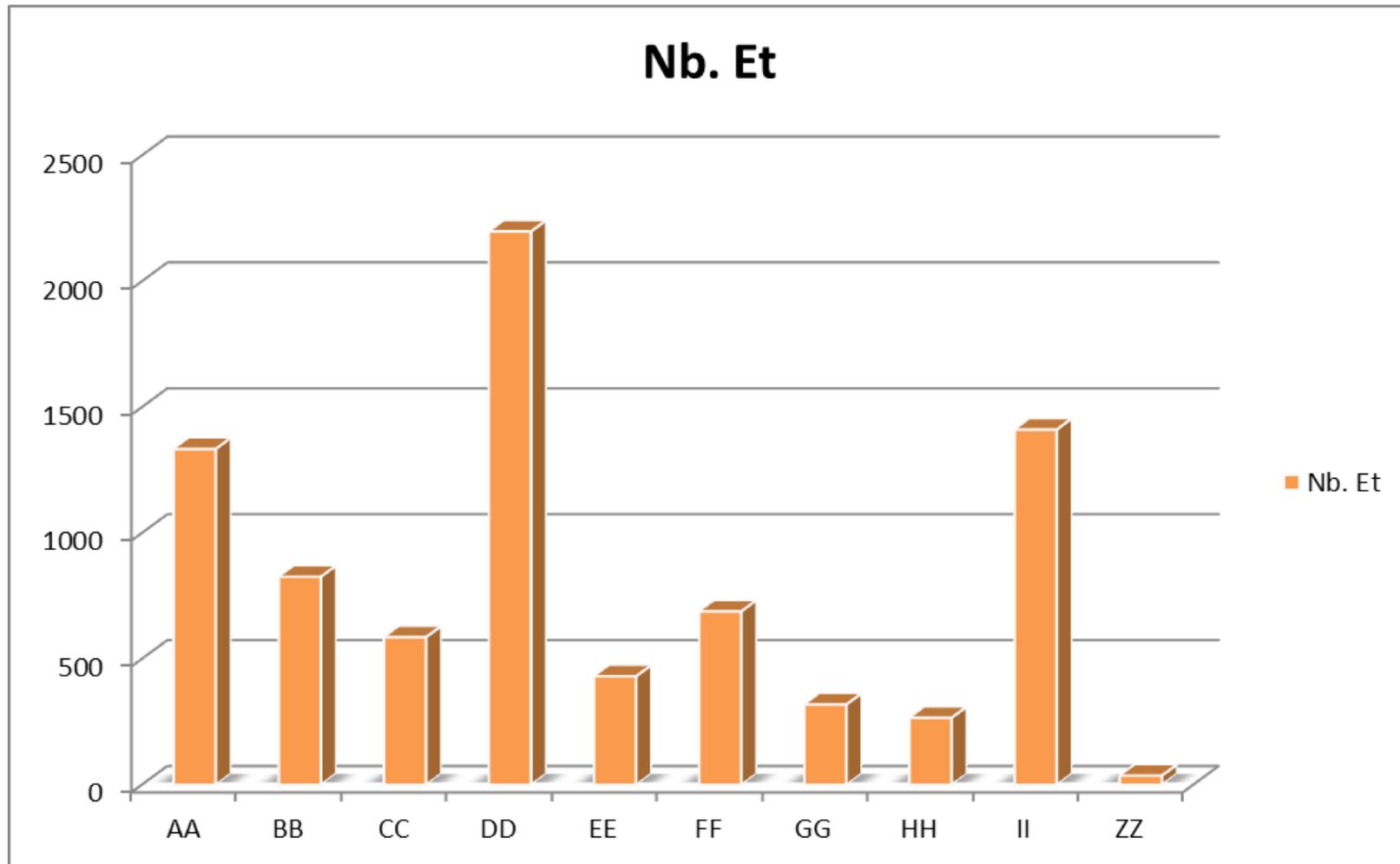
TMS pros, un programme d'accompagnement

> Modalités

- une action de mobilisation s'appuyant sur une offre de services, hébergée sur le site Internet TMS pros.
- l'offre de service TMS Pros retranscrit la démarche de prévention des TMS en proposant des outils à chacune des étapes de cette démarche :
 - 1. En quoi suis-je concerné ?
 - 2. Par quoi commencer ?
 - 3. Comment agir ?
 - 4. Quels résultats pour mon entreprise ?
- des **espaces privés** au sein du site Internet vecteurs de l'action :
 - L'espace Entreprises** permet à l'entreprise de développer sa démarche et de suivre sa progression
 - L'espace CARSAT** permet aux caisses régionales :
 - o de suivre les entreprises de leur panel,
 - o d'accompagner les entreprises

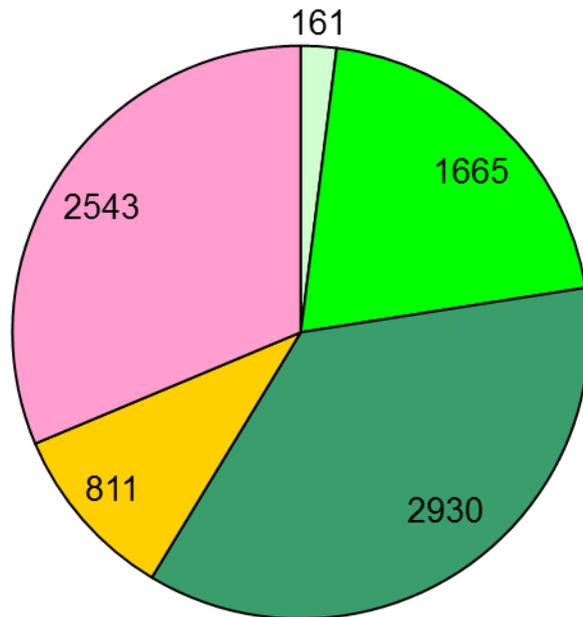
TMS pros, un programme d'accompagnement

> Panel – Secteurs d'activité



TMS pros, un programme d'accompagnement

> Panel - Effectif



- Plus de 8100 établissements
1 900 000 salariés
concernés

□ inférieur à 20
■ entre 20 et 49
■ entre 50 et 149
■ entre 150 et 199
■ 200 et plus

TMS pros, un programme d'accompagnement

> Mobilisation et accompagnement

Les caisses régionales ont défini les modalités d'accompagnement qu'elles mettent en œuvre pour accompagner au mieux les établissements de leur cible, à savoir :

- **les modalités d'information** et de communication vers les établissements ciblés pour les inciter à s'inscrire (réunions collectives, présentations individuelles, ...) en s'appuyant sur des kits de communication,
- **les modalités organisationnelles** pour accompagner pendant 4 ans les établissements dans la mise en œuvre de l'offre de service TMS pros,
- **les modalités opératoires** et organisationnelles pour valider la progression des établissements ciblés dans le programme TMS pros, capitaliser les expériences .